

**Séances d'information à l'intention des organismes de bienfaisance
présentées par la Direction des organismes de bienfaisance de
l'Agence du revenu du Canada
(auparavant appelées Tournées d'information)**

Le personnel de la Direction des organismes de bienfaisance visite chaque année des collectivités partout au pays pour offrir des séances d'information aux organismes de bienfaisance enregistrés. Cette année, les séances organisées au Manitoba auront lieu en juin.

Les séances d'information à l'intention des organismes de bienfaisance couvrent une variété de sujets et sont des plus informatives. Elles s'adressent à tous ceux qui travaillent pour un organisme de bienfaisance, que ce soit à titre de bénévole, de trésorier, de membre du conseil d'administration ou de représentant officiel. Les sujets abordés ont trait à quelques-unes des difficultés quotidiennes et des exigences juridiques auxquelles sont confrontés les organismes de bienfaisance. Tous les participants recevront des renseignements pertinents.

Des représentants de l'Office de la protection du consommateur seront sur place pour fournir des renseignements sur les exigences de la *Loi sur la validation des œuvres de charité* visant la collecte de fonds pour des œuvres de bienfaisance au Manitoba.

L'entrée aux séances est gratuite et tous les organismes de bienfaisance sont encouragés à y envoyer des représentants. Ne manquez pas cette excellente occasion! Pour vous inscrire ou pour en savoir plus sur les séances d'information à l'intention des organismes de bienfaisance, visitez le site Internet suivant :

www.cra-arc.gc.ca/tax/charities/sessions/menu-f.html.